

putride marche bien également dans toutes les tiges, et qu'elle soit arrêtée au moment où la matière gommo-résineuse est entièrement décomposée ; car, si on ne l'arrête pas à ce point, la fermentation s'exerce sur les fibres elles-mêmes, ce qui les affaiblit beaucoup.

Lorsque les plantes ont été placées sous l'eau, on doit surveiller l'opération pour s'assurer que la fermentation s'établit bien également dans toute la masse, et, dans le cas contraire, la démonter pour la construire de nouveau en déplaçant les bottes. On extrait de temps en temps quelques brins de l'intérieur de la masse, pour connaître l'instant où le rouissage est terminé, alors on ne perd pas de temps pour retirer le tout de l'eau, et étendre les poignées sur un pré, ou, mieux encore, les placer debout en les écartant par le pied, afin de les faire sécher promptement.

Pour le lin rougi sur le pré, on doit avoir le plus grand soin d'étendre les tiges en couches minces et d'une épaisseur bien égale ; on doit les retourner au moins deux fois pendant la durée du rouissage, et l'on doit se hâter de le faire aussitôt qu'on s'aperçoit que l'herbe, par sa croissance, s'entrelace dans les tiges de lin ; ce qui arrive assez fréquemment dans les temps pluvieux. Dans cette opération, on met beaucoup d'attention à ne pas entremêler les tiges et à conserver la plus grande égalité dans les couches : sans cela, une partie des tiges sont rouies avant les autres, et, pendant qu'on est forcée d'attendre que le rouissage de celle-ci soit terminé, les premières s'affaiblissent et ne donne plus que des étoupes au peignage.

Le rouissage sur le pré mériterait peut-être la préférence sur le rouissage à l'eau, si sa réussite ne dépendait en grande partie des circonstances atmosphériques. Lorsqu'il pleut par intervalles, ou même qu'il fait tous les jours d'abondantes rosées, le rouissage marche bien, et l'on obtient de la filasse de très-belle qualité si l'opération est bien conduite ; mais, par des temps très-secs, il est impossible d'obtenir de belle filasse par ce procédé. Le rouissage à l'eau est donc plus sûr, mais il exige d'être exécuté par des ouvriers très-exercés. Dans quelques cantons de l'Alleinague, on vante beaucoup une méthode mixte, qui consiste à commencer le rouissage dans l'eau et l'achever sur le pré.

Depuis quelques années, on a fait de nombreuses tentatives pour opérer sans rouissage la préparation du chanvre et du lin. D'après les essais auxquels je me suis livré sur ce sujet, je doute beaucoup qu'on parvienne jamais à obtenir, par ces procédés, une filasse assez souple pour pouvoir être bien filée. L'inconvénient contre lequel on a échoué partout, dans ces tentatives, a vraisemblablement été le

même que j'ai rencontré dans mes recherches à cet égard : il consiste en ce qu'il est impossible de séparer assez complètement la matière gommo-résineuse des filaments, pour que ceux-ci acquièrent la finesse et la souplesse qui sont nécessaires pour une bonne filature. Au surplus, lorsqu'on y réfléchit bien, on comprend que c'était là donner à l'industrie une fausse direction. Le rouissage est une opération sûre entre des mains exercées, et n'a nullement pour la salubrité des hommes, les inconvénients qu'on a souvent signalés. Si cette pratique était une invention de nos jours, on la vanterait comme une admirable découverte. (1)

Déchaumage.

Le déchaumage est une opération qui n'a été pratiquée jusqu'ici que dans un petit nombre de cantons, mais dont l'usage doit être adopté partout où les cultivateurs ont à cœur d'entretenir leurs terres nettes de mauvaises herbes.

Après une récolte de grain, il se trouve sur le sol une quantité plus ou moins considérable de semences de plantes nuisibles, qui ont mûri avant la récolte ou en même temps qu'elle, et qui se sont répandues sur la terre ; si on laisse ces semences dans cet état, un très-grand nombre d'entre elles pourra s'y conserver pendant fort longtemps sans germer, et si on les enterre par un labour de 6 à 8 pouces, la plus grande partie de celles qui seront enterrées à cette profondeur pourront s'y conserver pendant plusieurs mois et même plusieurs années, et elles infesteront le sol lorsque de nouveaux labours, les ramenant à la surface, les placeront dans des circonstances favorables à la germination. Le déchaumage a pour but de déterminer une prompte germination dans ces graines, afin que les plantes auxquelles elles auront donné naissance étant détruites par le prochain labour, le cultivateur en soit débarrassé pour toujours.

On atteint ce but au moyen d'une culture superficielle qui ne doit pas dépasser 2 pouces de profondeur, et dans laquelle on doit chercher à ameublir autant qu'il est possible la surface remuée, afin de faciliter la germination de toutes les semences. Cette opération doit s'exécuter aussitôt que la récolte est enlevée, et l'on y emploie, selon l'état du sol, soit une charrue travaillant très-superficiellement, et qu'on fait suivre de la herse si cela est nécessaire, soit l'extirpateur ou le scarificateur (*grubber*,) soit une herse à dents de fer qu'on passe à plusieurs reprises s'il le faut, afin de

(1) Quelques personnes ont essayé le rouissage sous la neige avec un plein succès.

Nous serions très obligé si quelque correspondant voulait bien décrire au long ce système — [Réd. S. A.]

gratter et ameublir toute la surface du terrain. Ordinairement huit ou quinze jours suffisent, à moins que le sol ne soit excessivement sec, pour qu'on soit assuré que toutes les semences ont germé ; on peut alors donner le premier labour, qui fera périr à coup sûr les jeunes plantes en les enterrant.

Récolte des feuilles pour fourrage

Les feuilles de plusieurs espèces d'arbres forment une très-bonne nourriture pour les bestiaux, surtout pour les moutons, et elles peuvent présenter, sous ce rapport, une ressource précieuse dans beaucoup de localités. Pour cet usage, on coupe les branches d'un ou de deux ans, chargées de leurs feuilles, à la fin d'août ou dans le courant de septembre, c'est à dire, lorsque laousse de l'année est complètement terminée, et avant que les feuilles commencent à jaunir : si l'on attendait plus tard, elles seraient beaucoup moins nutritives. On laisse les branches garnies de leurs feuilles se sécher à l'air, en évitant de les laisser mouiller par la pluie ; ensuite on les lie en fagots ou bourrées, qu'on distribue pendant l'hiver dans les râteliers, et on les lie de nouveau pour les employer au chauffage, lorsque les animaux en ont mangé les feuilles et les parties les plus tendres des jeunes pousses.

C'est sur les jeunes arbres ou sur les haies, qu'on coupe le plus communément les branches destinées à cet usage ; mais on peut aussi couper toutes les branches le long de la tige d'un arbre, en ménageant seulement une petite houppette à la cime ; il repoussera bientôt de nouvelles branches qu'on coupera de même tous les deux ou trois ans. Je n'ai pas besoin de dire qu'on ne doit jamais appliquer ce traitement aux arbres dont on destine la tige à former du bois de service.

Presque tous les arbres feuillus peuvent être employés à cet usage, tels que l'orme, le frêne, l'érable, le charme, le hêtre, les peupliers, les saules, le bouleau, l'aune et le tilleul. Les deux premiers, c'est-à-dire, l'orme et le frêne offrent une très-bonne nourriture pour les bêtes à cornes, aussi bien que pour les moutons. En Suisse, on donne fréquemment aux porcs les feuilles d'orme desséchées : pour les faire consommer, on les fait macérer en versant dessus de l'eau bouillante, et l'on considère cette nourriture comme excellente pour les animaux de cette espèce.

Les cultivateurs assez rapprochés du bois feront bien d'essayer l'usage des feuilles cette année. Il faudra employer tous les moyens afin d'hiverner tout son bétail. Celui-ci est déjà trop rare dans cette Province et il est de notre devoir comme de notre intérêt d'en conserver le plus possible.

VARENNES.